L'Adapei & vous

La lettre infos des familles

10 - Septembre 2022

adapei 33
NOUVELLE AQUITAINE

Philippe Béguerie
Président

Chers parents, Chers amis, Chers professionnels,

La rentrée de l'Adapei 33 est marquée par de nombreux changements.

Nous avons la joie d'accueillir notre nouvelle Directrice Générale, Madame Isabelle Jamet, dont vous découvrirez l'ensemble de son parcours ci-contre. Forte de ses riches expériences, elle rejoint l'Adapei 33 pour qu'ensemble, nous puissions continuer et progresser dans notre mission d'accompagnement des personnes accueillies.

Nous lui souhaitons la bienvenue et ferons de notre mieux pour l'appuyer dans sa mission.

Nous remercions Vincent Renault, Directeur Général de transition, qui dans un moment particulier pour notre Association, a relevé le défi d'assurer la mission de Directeur Général pendant 6 mois. Ses objectifs étaient de maintenir un rythme permettant à l'Adapei de continuer son chemin et de préparer l'arrivée de Madame Jamet. Le Bureau et le Conseil d'Administration le remercient unanimement pour son engagement total et loyal. Merci Monsieur Renault pour la dynamique insufflée.

Enfin, nous avons eu la chance de nous retrouver nombreux le 23 juin dernier pour une Assemblée générale qui a pris un air de fête grâce à une belle préparation.

Beaucoup en garde un souvenir joyeux de retrouvailles après 2 ans de Covid. Enfin, nous pouvions être ensemble.

Merci à tous les acteurs qui ont préparé et animé cette belle soirée.

Le nouveau Conseil d'administration élu lors de notre dernière AG, a vu un renouvellement d'un tiers des administrateurs avec des parents d'enfants plus jeunes. Cela est bon pour notre avenir. S'ajoute également de nouvelles personnalités qualifiées qui acceptent la mission d'administrateur.

Avec une DG au parcours riche, un CA plein de force, notre Adapei 33 est équipée pour avancer dans sa mission qui est de permettre à chaque personne accueillie de vivre intensément, comme tout homme.

C'est tous ensemble que nous relèverons ce défi.

Amicalement.

Philippe Béguerie

Président

Dr Isabelle Jamet
Directrice générale

Le Dr Isabelle Annaheim-Jamet a pris fin août, la Direction générale de l'Adapei 33

Après le départ en retraite de Jean-Baptiste Fauroux, et une période de transition de six mois, effectuée par Vincent Renault, consultant du cabinet Audélia Conseil, la Direction générale de l'Adapei de la Gironde est assurée depuis le 29 août 2022 par le Dr Isabelle Jamet, jusqu'alors directrice de l'offre médico-sociale à l'ARS Centre-Val de Loire.

Quel est son parcours ?

Médecin qualifié en Santé Publique et formé à l'ENSP (actuellement EHESP) en 2003, elle complète ses connaissances par des formations en management d'équipes, conduite du changement et analyse financière, gestion budgétaire et financière des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux.

Après avoir été cheffe de projet dans l'industrie pharmaceutique de 1990 à 1992, Isabelle Jamet a coordonné des programmes de santé publique au Mali, en Mauritanie et en Côte d'Ivoire entre 1992 et 2000.

De retour en France, elle intègre la DRASS de Haute-Normandie (2000-2004) sur le champ de la prévention et promotion de la santé puis la DRASS et l'ARS de Nouvelle-Aquitaine (2004-2019) pour assurer des responsabilités successives du département PMSI, de la Direction du programme ViaTrajectoire, du Pôle études, statistique et évaluation et enfin, assurer la Direction adjointe à la Direction de la stratégie.

Isabelle Jamet rejoint en 2019 (et jusqu'à sa prise de fonction à l'Adapei de la Gironde) l'ARS Centre-Val de Loire pour y exercer la fonction de Directrice de l'offre médico-sociale.

Par son charisme, son expertise du secteur et sa connaissance des politiques de santé publique, le Dr Isabelle Annaheim-Jamet saura conduire le pilotage de l'Adapei pour un accompagnement adapté et qualitatif des quelques 2300 personnes handicapées dont l'association assure le suivi quotidiennement.

Assemblée générale 2022
Une belle réussite !

D'avis unanimes, ce fut une très belle Assemblée et tout le monde a passé une excellente soirée !

Depuis deux ans, la crise sanitaire a mis à mal l'organisation de notre Assemblée générale et nous a privés de toute rencontre.

Enfin... l'Assemblée générale 2022 a été organisée en présentiel !

Les adhérents ont été conviés le jeudi 23 juin dernier, à l'ESAT de Blanquefort, pour participer à l'Assemblée générale, suivie d'une soirée festive. Les Présidents de CVS ont également été invités à participer à l'Assemblée, et ont été nombreux à répondre présents à cette invitation.

Au total, plus de 230 personnes accompagnées, familles, amis, partenaires et professionnels ont partagé ce temps fort associatif.

Une Assemblée générale 2022 exceptionnelle à plus d'un titre

Madame le Docteur Isabelle Jamet, qui prendra la Direction générale de l'Adapei dès la fin du mois d'août, nous a fait l'honneur de venir se présenter et échanger avec l'Assemblée.

Nous lui souhaitons la bienvenue et avons hâte de travailler ensemble.

Les statuts prévoient une élection tous les 3 ans pour renouveler le Conseil d'Administration. Après l'élection de 2019, une élection avait lieu cette année pour élire les 24 membres du Conseil d'Administration.

25 candidats se sont présentés pour 18 sièges à pourvoir dans le Collège I - Parents et amis et 5 candidats se sont présentés pour 6 sièges à pourvoir pour le Collège II - Personnalités qualifiées.

Un grand merci aux 7 candidats qui ont présenté leur candidature au poste d'administrateur et qui n'ont pas été élus, nous serons heureux de les retrouver dans une des 1001 manières de s'engager au sein de l'Adapei et un grand merci à tous les candidats élus, leur tâche est grande et ils seront très rapidement au travail !

Une soirée festive qui a joué les prolongations jusqu'à plus de 22h00

2h00 de programmation où jeunes et moins jeunes se sont produits sur scène, avec un plaisir partagé.

La soirée festive a démarré par un moment de solidarité, avec la remise d'un chèque de près de 7 800 € à Françoise Villars, Présidente territoriale de la Croix-Rouge, pour venir en aide à la population ukrainienne touchée par le conflit.

Les jeunes de l'IME Pessac Alouette ont ouvert la scène avec une représentation de hip-hop encadrée et coordonnée par Norton Antivilo, talentueux chorégraphe et danseur, suivie d'une démonstration de Taï-chi, accompagnés par Frédéric Dupuy, leur professeur de sport et par Christian Régny, professeur bénévole.

La troupe O'Théâtre d'Olivier Tsevery s'est également illustrée avec une improvisation théâtrale.

Le GEM du Bassin d'Arcachon était également au rendez-vous pour présenter "Mon soleil", leur clip réalisé avec de nombreux GEM de France, suivi d'un slam écrit et interprété par Tanguy Moniris, personne avec autisme, accompagné à la guitare par Pierre Laurent Pelletier.

L'ESAT d'Audenge a clôturé cette scène avec une pièce de théâtre "Fantaisie autour de Cyrano de Bergerac", réalisée en partenariat avec Arteliers.

Cette belle soirée s'est prolongée autour d'un cocktail dînatoire, confectionné par l'équipe restauration de l'ESAT Blanquefort, au son de l'accordéon de Mikael Vigneau qui a animé cette fin de soirée en mode Claudio Capéo !

Une soirée pleine d'émotions, dans une salle haute en couleur, décorée pour l'occasion avec les œuvres réalisées par les personnes accompagnées dans les ateliers animés par Arteliers, sans oublier la magnifique fresque (ci-dessus) réalisée par la MAS de Saint-Denis de Pile, en partenariat avec l'Association Court aux Trousses et l'Accordeur dans le cadre du projet "Essentiel" proposé et financé par l'Unapei.

SOLIDARITÉ Ukraine

Le pôle Travail mobilisé en faveur de l'Ukraine

Grâce à l'engagement des personnes en situation de handicap et des professionnels qui les accompagnent au sein du Pôle Travail, la somme de 7 800 € a été collectée en faveur de l'Ukraine. C'était une grande fierté pour les personnes accompagnées de monter sur scène pour remettre ce chèque à Madame Villars.

Un grand merci à toutes les équipes du pôle Travail qui se sont mobilisées pour collecter ces fonds, et un merci tout particulier à Marta Garrido, Directrice adjointe de l'ESAT de Braud et Saint-Louis qui est à l'initiative de cette démarche.

Un cocktail préparé
par l'équipe du restaurant des Lacs de Blanquefort

Une soirée festive
animée par Mickael Vigneau

L'élection
du Conseil d'administration...

8 Administrateurs n'ont pas renouvelé leur candidature à l'élection du Conseil d'administration pour la mandature 2022 - 2025.

L'association témoigne de sa reconnaissance et remercie Jean-Pierre Arthur, Jean-François Bougon, Michel Brémand, Charles Consel, François Le Bruchec, Nathalie Navarrot-Lavigne, Christine Sacau et Patrick Volpilhac, pour leur engagement au sein du Conseil d'administration durant ces trois dernières années, et bien plus pour certains d'entre eux.

Sont élus membres du Conseil d'Administration...

Collège I - Familles et amis

- Philippe Béguerie (138 voix)
- Laurent Roger (136 voix)
- Claudine Bardou (134 voix)
- Nathalie Remy (134 voix)
- Laure Ammirati (133 voix)
- Marie-Pierre Ducrès (133 voix)
- Nadège Thiercelin (132 voix)
- Annick Bousselet (131 voix)
- Gilbert Descat (131 voix)
- Isabelle Rambla (131 voix)
- Françoise Bages (129 voix)
- Nadine Bourvon (129 voix)
- Julie Millot (129 voix)
- Claudie Delas (128 voix)
- Norbert Dupré (128 voix)
- Corinne Fourret (128 voix)
- Jean-Paul Cros (127 voix)
- Roland de Lary (119 voix)

Collège II - Personnalités qualifiées

- Benoît Berthe (148 voix)
- Hugues Chaperon (148 voix)
- Bruno Duplantier (148 voix)
- François Neuville (148 voix)
- Arnaud Peyrelongue (148 voix)

... et la nomination des membres du Bureau

Philippe Béguerie
Président

Claudine Bardou
Vice-Présidente
Présidente Section locale Métropole

Nathalie Remy
Présidente-adjointe

Jean-Paul Cros
Vice-Président
Président Section locale Médoc

Laurent Roger
Secrétaire

Nadège Thiercelin
Vice-Présidente
Présidente Section locale
Haute-Gironde / Libournais

Arnaud Peyrelongue
Trésorier

Laure Ammirati
Vice-Présidente
Présidente Section locale Sud-Gironde

Julie Millot
Vice-Présidente
Présidente Section locale Bassin d'Arcachon

Aides aux Projets Vacances

Partenariat UNAPEI - ANCV
Pour vous aider à financer les prochaines vacances de votre enfant

Depuis 2009, l'Unapei et l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) se mobilisent pour rendre les vacances accessibles à tous en apportant une aide financière aux projets vacances des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'aide est attribuée sous forme de chèques vacances. Avant toute demande, il est donc nécessaire de vérifier que l'organisme sollicité les accepte.

Comment solliciter cette aide ?

Pour bénéficier de l'Aide aux Projets Vacances, vous devez en faire la demande auprès de votre Section locale Adapei 33.

Dans chaque établissement un bénévole de la Section locale, le plus souvent le Délégué à l'Action Associative (DAA), centralise les demandes en lien avec les professionnels (assistante sociale, coordonnateurs, animateurs), avec les familles, les organismes de tutelle, et avec les personnes en situation de handicap.

C'est lui l'interlocuteur unique de l'Unapei pour le suivi des dossiers et des aides attribuées.

Quels montants ? Quelles conditions ?

L'Aide aux Projets Vacances peut atteindre 450€, et peut financer jusqu'à 80 % du séjour.

Les aides sont variables selon que vous êtes adhérent(e) ou non à une Section locale de l'Adapei de la Gironde et selon la durée du séjour.

L'éligibilité du projet vacances est soumise à des conditions de ressources et de coût journalier du séjour. Des pièces devront être fournies : attestation de revenus (attestation CAF ou avis d'imposition), devis ou facture du séjour.

Chaque séjour requiert une participation financière, même symbolique, du bénéficiaire (ce qui exclut toute gratuité), ainsi qu'une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

1 seul départ par an peut bénéficier d'une Aide aux Projets Vacances. L'aide peut être accordée au maximum 3 fois (non consécutives) pour une période de 5 ans.

Les dispositifs publics d'aides aux vacances

L'ANCV n'ayant pas vocation à se substituer aux aides de droit commun, il est nécessaire de faire une demande de cofinancement auprès d'un autre organisme (MDPH, CAF, CCAS, CPAM) en parallèle de votre demande d'Aide aux Projets Vacances.

Les aides de la MDPH

Quand une personne bénéficie de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), elle peut faire valoir les frais générés par son handicap lors de ses vacances. Ces surcoûts peuvent comprendre le recours à l'aide d'une tierce personne, les frais liés aux vacances elles-mêmes et les frais liés au transport.

La prise en charge est de 75 % du surcoût lié au handicap dans la limite de 1 800 € sur trois ans. Ce surcoût est souvent indiqué par l'organisme de vacances ou évalué par la MDPH.

D'autres dispositifs publics peuvent aider au financement des vacances

L'échelon communal est aussi concerné car les Caisses Centrales d'Activité Sociale (CCAS) peuvent être sollicitées dans le cadre d'un recours à une aide exceptionnelle pour l'organisation de vacances. Pour ce faire, il convient de faire valoir son droit à l'accès à tout pour tous, au répit familial ou le concept de surcoût lié au handicap (si la MDPH ne le prend pas en compte dans le cas de la PCH).

Une autre "caisse" favorable à l'aide aux vacances est la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), dont les services sociaux sont sollicitables pour les frais de transport, et ce en vertu de la loi du 11 février 2005.

> "L'an dernier, nous avons souhaité que notre fille Clara puisse partir en colonie.
>
> La maman d'un camarade de classe m'avait fait part de son expérience et m'avait recommandé l'association Avei spécialisée dans les colonies adaptées suivant les formes et le degré du handicap.
>
> Nous avons rempli le dossier d'inscription et demandé une aide à l'Adapei via la Section locale du Bassin d'Arcachon, qui a répondu favorablement à ce dossier. Ce qui a largement allégé le coût."
>
> *Delphine LIARD, maman de Clara accompagnée par l'UE d'Arcachon*

Les aides de la CAF

Tout allocataire de la Caisse d'Assurance Familiale (CAF) ayant un enfant à charge, âgé de 2 à 18 ans, peut faire appel à cette dernière. En effet, le volet "Aide au temps libre", qui concerne les mineurs, permet de bénéficier d'un montant nécessitant néanmoins des conditions de ressources.

À cela s'ajoute le dispositif VACAF qui a pour mission d'aider les familles les plus fragilisées à accéder aux vacances et au tourisme social. L'aide financière est valable au sein des 27 centres de vacances labellisés.

▶ Plus d'infos : www.vacaf.org

Délais et échéances

▶ Les demandes d'Aide aux Projets Vacances doivent être complètes, saisies dans APV-Web et adressées par mail à l'Unapei par le référent vacances de la Section locale de l'Adapei, au plus tard 15 jours avant la commission.

Dates de réception des dossiers et dates des commissions pour les vacances de Noël 2022

Dates limites de réception des dossiers à l'UNAPEI	Dates des commissions d'attribution
Lundi 12 septembre	Jeudi 29 septembre
Jeudi 20 octobre	Jeudi 10 novembre

Les aides aux vacances pour les travailleurs d'ESAT

L'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et le Comité National Coordination Action Handicap (CCAH) proposent un soutien au programme d'Aides aux Vacances pour les Travailleurs d'ESAT. Le but est d'initier une démarche autonome de départ en vacances en proposant un projet éducatif et pédagogique autour de la construction de projets vacances.

Une épargne cofinancée par le CVS de l'ESAT et la personne...

Pour préparer ses vacances, chaque travailleur handicapé peut souscrire une épargne Chèques Vacances de 5€ par mois pendant 10 mois, que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) vient compléter de la même somme.

Chaque travailleur handicapé, qui s'est engagé dans ce dispositif, dispose de 100€ qui lui seront reversés sous forme de chèques vacances à la fin du mois de juin.

... Ouvre droit à une aide complémentaire financée par l'ANCV et le CCAH

La constitution d'une épargne Chèques Vacances donne la possibilité de déposer une demande d'Aide aux Projets Vacances (APV) pour bénéficier d'une aide complémentaire.

Le montant de l'aide complémentaire est déterminé par la commission en fonction du projet vacances de chaque demandeur, de sa durée, de son coût ainsi que du nombre d'aides complémentaires dont la personne a déjà bénéficié depuis 2019.

Montant maximum de l'aide APV selon la durée du séjour et le nombre d'Aides aux Projets Vacances (APV) déjà reçu par le demandeur		
	Séjour de 8 à 21 jours	Séjour inférieur à 8 jours
1er séjour aidé	**500 €**	**250 €**
2e séjour aidé	**400 €**	**200 €**
3e séjour aidé	**300 €**	**150 €**
Plus de 3 séjours aidés	**200 €**	**100 €**

Quelles conditions pour bénéficier de l'Aide aux Projets Vacances ESAT ?

- Avoir le statut de "travailleur handicapé en ESAT" quel que soit le logement ou mode d'hébergement ou "d'ancien travailleur d'ESAT vivant toujours en Foyer d'Hébergement".
- Avoir souscrit une épargne Chèques vacances via l'ESAT.
- Avoir un niveau de ressources ne dépassant pas les seuils fixés : Quotient Familial de 900 € maximum ou Revenu Fiscal de Référence du demandeur ou de son foyer fiscal de rattachement (cf. grille ci-contre).

Nombre de Parts Fiscales	Revenu Fiscal de Référence plafond (mariés)
1 PF	14 961 €
1,5 PF	20 002 €
2 PF	25 044 € (28 235 €)
2,5 PF	30 085 € (33 276 €)
3 PF	35 127 € (38 318 €)
3,5 PF	40 168 € (43 359 €)
4 PF	45 210 € (48 401 €)
4,5 PF	50 251 € (53 442 €)
5 PF	55 293 € (58 484 €)

Comment faire pour en bénéficier ?

Le représentant des familles qui siège au Conseil de la Vie Sociale de l'établissement accompagne les personnes en situation de handicap pour constituer le dossier pour mettre en place son épargne Chèques Vacances. Puis, si la personne le souhaite, le représentant des familles peut également faire la demande d'Aide aux Projets Vacances.

Les aidants familiaux ou accompagnateurs dont la présence est nécessaire afin de favoriser le départ en vacances de la personne handicapée en milieu ordinaire peuvent demander une aide d'un montant maximum de 50 % du montant de l'APV accordée au bénéficiaire.

Ouverture du Logement-Foyer du Haut-Mexant...

Jeudi 7 juillet, 22h, le Logement-Foyer du Haut-Mexant accueillait officiellement ses premiers locataires !

La solidarité du territoire, l'investissement des professionnels et des personnes accompagnées ont permis en une journée de fermer l'Unité d'Hébergement et d'ouvrir le Logement-Foyer... Tout cela avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur !

Les résidents du désormais "ancien UH" de Saint-Denis de pile ont donc passé leur première nuit dans leur nouvel appartement.

Le Logement-Foyer du Haut-Mexant est une résidence de 12 logements (10 studios, 1 T1 Bis et 1 T2), implantée au cœur d'un lotissement à Saint-Denis de Pile, à moins de 600 mètres des commerces, des services et des transports en commun.

C'est une grande satisfaction pour l'Adapei de voir enfin aboutir ce premier projet de Logement-Foyer qui était en gestation depuis 7 ans. Cette nouvelle offre d'hébergement répond au désir d'autonomie et d'indépendance des personnes accompagnées, tout en conservant un accompagnement et des services à la hauteur des besoins de chacun.

Un deuxième Logement-Foyer de 48 appartements viendra compléter cette offre d'habitat inclusif, sur la commune de Bègles, début 2023.

Un grand merci à toutes les équipes de Saint-Denis de Pile qui se sont mobilisées pour organiser et réaliser ce déménagement en un temps-record.

... et fermeture de l'Unité d'Hébergement de Saint-Denis de Pile

Dans l'euphorie du déménagement vers le Logement-Foyer (LF) du Haut-Mexant, personne n'y prêtait guère attention, mais le moment du dernier coup de clé dans la serrure du "Château" se profilait.

Que de souvenirs dans cette Unité d'Hébergement pour bon nombre de personnes accueillies ! Alors même si les nouvelles conditions d'hébergement au LF amélioreront la qualité de vie des résidents, un petit pincement au cœur se fait ressentir.

Pour faciliter cette transition, une dernière grande fête a été organisée au "Château" le 9 juillet dernier. Un après-midi de jeux et d'animations (pétanque, foot, tir à la corde, expos photos et souvenirs, Mölkky, crapettes) a suivi le repas avec la participation bénévole du groupe Balymani Songs pour un concert d'1h30.

Résidents, anciens résidents, professionnels, anciens professionnels, familles, administrateurs, tous ont donné de la voix et du mouvement pour faire de cette étape un moment de bonne humeur, de joie et de gaieté !

"Comment organiser l'avenir de son enfant handicapé en pensant à ses frères et sœurs" ?

La première réunion d'information dédiée aux familles organisée par la Section locale Sud-Gironde s'est tenue le 12 avril dernier à l'ME Lamothe-Landerron, sur le thème : "Comment organiser l'avenir de son enfant handicapé en pensant à ses frères et sœurs ?".

Animée par Maître Latapye, Notaire à Rauzan, cette soirée a réuni une quinzaine de familles, principalement issues du Sud-Gironde.

Maître Latapye a répondu aux nombreuses questions des parents d'enfants extraordinaires, on encore des frères et sœurs, en lien avec leur avenir ou à l'organisation d'une succession, avec beaucoup de pédagogie, en s'appuyant sur des exemples précis et dans un langage simple.

Il a explicité différentes notions qui peuvent sembler obscures à nombre d'entre nous : donation, usufruit, héritier réservataire, quotité disponible, abattement, mandat de protection future...

Une leçon essentielle à retenir...

"Chaque situation est particulière et il faut adapter les mesures à chaque cas".

Les notaires sont des officiers publics et donc au service du public ; en général leur première consultation est gratuite. N'hésitons pas à les consulter sans attendre !

Laure Ammirati
Présidente de la Section locale Sud-Gironde

"On n'est pas des enfants"
L'émission de radio du foyer de La Réole sur REM 98.4 FM

En partenariat avec Radio Entre deux Mers basée à Sauveterre, l'atelier radio du FO de la Réole et de Saint-Hilaire de la Noaille a débuté il y a quelques mois.

Il se déroule 3 jeudis par mois au sein du foyer de la Réole, le quatrième étant consacré au direct dans le studio de Radio Entre deux Mers.

12 personnes accompagnées participent à cet atelier. Francis Virepinte, Président, animateur et formateur sur Radio Entre deux Mers les accompagne dans ce projet. Au démarrage, les ateliers leur ont permis de choisir le nom de leur émission, leur générique, et de leur expliquer la mécanique de l'antenne.

Avec l'aide du Rotary Club de la Réole et des Bastides et un complément apporté par la Section locale Sud-Gironde de l'Adapei33, pour un montant total d'un peu plus de 2 500 €, les membres de cet atelier ont fait l'acquisition de matériel audio et vidéo (une caméra, deux micros enregistreurs couplés à du matériel sono et un appareil photo / vidéo de qualité pour l'atelier photo du foyer).

La remise du chèque du Rotary club s'est déroulé en deux temps : une première remise officielle a eu lieu le jeudi 10 mars, remise faite par le gouverneur des Clubs Rotary du district Nouvelle-Aquitaine Jean Aboudaram à Laure Ammirati, Présidente de la Section locale Sud-Gironde de l'Adapei33, en raison de l'absence de Xavier, Président et Samuel Président adjoint du Conseil de Vie Sociale du foyer, ce jour-là. Une remise symbolique du chèque de 2 054.76 € a eu lieu dans les locaux du Foyer de la Réole, remise faite par le Président du Rotary Club de la Réole et des Bastides, Luc Sonilhac, à Xavier et Samuel, en Présence de Raphaëlle Pister, Directrice du Foyer de la Réole.

> Plus de 2 000 euros, c'est beaucoup d'argent, pouvez-vous nous expliquer comment nous avons été retenus ?

C'est par ces mots que Xavier a interpellé le Président du Rotary, Luc Sonilhac, pour une interview, qui passera le lendemain en direct dans leur émission de radio appelée "On n'est pas des enfants", sur REM 98.4 FM.

Il s'agit pour ces journalistes de faire entendre leur voix à la radio, de raconter leur vie mais aussi de parler des sujets qui les intéressent, comme tout reporter ou journaliste. A notre époque où le mot inclusion résonne de partout, cet atelier est un très bel exemple d'inclusion, d'activités éducatives et même citoyenne. Il permet à des personnes en situation de handicap, des résidents du foyer de la Réole d'être acteur de leur vie, de participer à la vie de la société, de prendre la parole, d'exposer leurs œuvres comme chaque citoyen ordinaire pourrait le faire, un très bel exemple d'inclusion au plus proche de la définition de ce terme. Merci Monsieur Virepinte de donner la parole à nos enfants.

Laure Ammirati
Présidente de la Section locale Sud-Gironde

Formation PSC1 Remise des diplômes de la première session

Se former aux gestes de premiers secours, c'est potentiellement sauver une vie, car personne n'est à l'abri d'un accident.

Dans notre quotidien de parents d'enfants handicapés, nous avons été amenés à pratiquer des actions en état de stress ou d'urgence qui n'étaient peut-être pas complètement adaptées.

C'est à partir de ce constat, que la Section locale Adapei33 du Bassin d'Arcachon a imaginé offrir à tous ses adhérents, une formation diplômante aux gestes de 1ers secours.

Pendant 1 journée, le Centre Français de Secourisme 33 explique de façon ludique comment appréhender les premiers gestes qui sauvent (malaise et alerte, arrêt cardiaque, plaies et protection, obstructions des voies aériennes, perte de connaissance...).

La 1ère session de formation a eu lieu le 13 avril dernier à l'ESAT d'Audenge, et a accueilli 10 adhérents de la Section locale du Bassin d'Arcachon. Chaque apprenant a reçu son diplôme des mains de Claudine Bardou, Présidente adjointe en charge de l'Action Associative de l'Adapei de la Gironde, à l'occasion d'un événement dédié.

La deuxième session s'est déroulée le 10 juin, et d'autres sessions sont programmées sur le Bassin d'Arcachon en septembre et novembre.

Face au succès de cette première session, les formations vont essaimer sur le département, et notamment, pour les adhérents de la Section locale Métropole.

Inscrivez-vous vite sur une des prochaines sessions 2022

- **24 septembre** - Mairie de Lanton
- **28 septembre** - ESAT Audenge
- **16 novembre** - ESAT Audenge
- **19 novembre** - Mairie de Lanton

Informations et inscriptions :

Marie-Laure Paulais - 06 09 40 77 78 - marielaure.paulais@adapei33.com
ou Isabelle Rambla au 06 86 17 74 71 - isabelle.rambla@adapei33.com

La Commission d'Accompagnement aux Loisirs (CAL) de la Section locale Métropole propose aux personnes accompagnées dans les différents foyers de la Métropole, des sorties culturelles et de loisirs.

Un grand merci à tous les bénévoles de la CAL pour ces moments de bonheur partagés !

Vendredi 22 avril 2022

"Océania - L'Odyssée du cirque" - Hippodrome du Bouscat

7 résidents du Foyer de Martignas, accompagnés par Valérie De Tienda, Madame Chataigner et Benoît Conesa, bénévoles de la Section locale Métropole, ont assisté à la représentation de la troupe Medrano. Oceania est bien plus qu'un cirque... c'est une immersion dans un monde fantastique, un voyage extraordinaire à la découverte d'un autre continent, sous un grand chapiteau avec de somptueux décors et une atmosphère éblouissante qui plonge les visiteurs dans un autre univers, le Monde d'Océania !

Dimanche 8 mai 2022

Mozart / Beethoven - Grand-Théâtre Bordeaux

Chaque premier dimanche du mois à 11h, au Grand-Théâtre ou à l'Auditorium, artistes invités et formations solistes de l'ONBA proposent une manière différente de savourer la musique. Ce dimanche 8 mai, Valérie de Tienda, Frédérique Gillot et Benoît Conesa ont accompagné 7 résidents du foyer de Martignas pour 1h d'un magnifique concert avec un quatuor de violonistes et 2 cors.

Dimanche 22 mai 2022

Venise - Sorolla - Bassin des Lumières - Bordeaux

Des lumières plein les yeux pour 6 résidents du foyer de Cestas, accompagnés par Joël Launay et Sylvie Beaufort, bénévoles de la Section locale Métropole.

Une fois l'appréhension de l'obscurité passée, les projections des Bassins de Lumières les ont fait voyager à travers les trésors artistiques et architecturaux de Venise.

Samedi 23 juillet 2022

Escapade les pieds dans l'eau...

Joël et Marie-Christine Launay, Norbert et Stéphanie Dupré, bénévoles de la Section locale Métropole ont accompagné 13 résidents des foyers de Cestas et Martignas pour une journée baignade, farniente et boules, à Bombannes.

Un petit rafraîchissement en fin de journée avant de rentrer aux foyers. Génial les journées inter-établissements !

Un nouveau Splash projects pour la rentrée de l'IME du Médoc

La rentrée au sein de l'IMPro, cette année, est unique et marquera l'esprit des jeunes et des équipes.

Pour la deuxième année, le partenariat avec Splach Projects et l'École Supérieure des Sciences Commerciales de Bordeaux, nous a fait vivre des moments inoubliables.

Plus encore que la réalisation de constructions en bois (deux pergolas et un parcours sportif composés de 5 agrès), ce projet a été une opportunité pour l'équipe de l'IMPro qui a su s'en saisir pour en faire un outil pédagogique et technique pour les jeunes. C'est ce qu'a réalisé Gilles Boutot, éducateur spécialisé, qui depuis des semaines, a accompagné un groupe de jeunes de l'IMPro dans la préparation du chantier, en amont.
C'est cela le métier d'éducateur... Celui qui bâtit brique après brique une relation à partir d'outil que l'on appelle dans notre jargon des "médiations".

Au sein de l'IMPro, tout est prétexte pour apprendre et le travail des professionnels est d'accompagner ces jeunes à se réaliser par la concrétisation d'un projet quel qu'il soit.

Tout comme les étudiants de l'ESSCA, les jeunes de l'IMPro apprennent l'entraide, le goût de l'effort, du travail d'équipe et la persévérance nécessaire pour aller jusqu'au bout d'un projet.

Durant trois jours, les étudiants de l'ESSCA rejoins par les jeunes de l'IMPro, ont construit bien plus qu'un espace de détente.

- Merci à tous les jeunes et aux salariés de l'IMPro pour leur engagement et leur mobilisation dans ce projet.
- Merci aux étudiants, aux professeurs et à la direction de l'ESSCA pour avoir contribué matériellement et financièrement à la réalisation de l'ensemble de ces espaces en bois et de ce parcours sportif.
- Et enfin, un grand merci à l'équipe de Splash Projects qui a su accompagner et fédérer plus de 180 personnes de divers horizon autour de ce projet commun.

Extrait du discours d'inauguration
d'Elise Hilselberger - Directrice de l'IME du Médoc

Il nous a quittés, et laissera son empreinte à l'Adapei

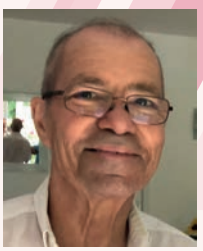

A Jean-Pierre Ladel,

"Je t'ai rencontré pour la première fois en juillet 2019 quand nous avons constitué l'équipe de bénévoles de la Section locale Sud-Gironde de l'Adapei33, suite à la fusion avec Alterne.

Nous recherchions un Délégué à l'Action Associative pour les Foyers Occupationnels de la Réole et de Saint-Hilaire de la Noaille et t'avons proposé cette mission. Comme tu l'avais déjà fait au sein du Conseil d'Administration d'Alterne, tu as répondu présent, en précisant, à peu près dans ces termes : "D'accord, mais je vous préviens, il est hors de question que j'aille participer à des réunions sur Bordeaux. Si j'accepte c'est pour être utile et actif, ici et sur place, en Sud-Gironde, pour notre fils et ses copains."

Une réponse à ton image, ferme, décidée et volontaire. Pendant ces 3 années, tu as œuvré pour Arnaud et tous ses copains, toujours attentif à leurs vies, leur quotidien, leurs besoins ; toujours présent près de la direction des FO à la juste place, sans langue de bois avec ton franc-parler, avec une large ouverture d'esprit et une jeunesse toujours présente qui brillait dans tes yeux.

Aujourd'hui, nous te remercions tous pour ton investissement dans la Section locale Sud-Gironde, dans la vie du FO, auprès des personnes accompagnées, auprès des professionnels, auprès de nous, les bénévoles. MERCI "

Laure Ammirati
Présidente de la Section locale Sud-Gironde

Directeur de publication : Philippe Béguerie - Conception/réalisation : Chrystelle Pohier - Responsable communication
Comité de rédaction - Claudine Bardou, Isabelle Rambla, Françoise Bages, Jean-Pierre Arthur, Chrystelle Pohier
Impression : Osirys